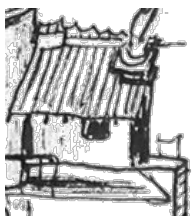


Assemblée Générale Rapport Annuel 2020



- RÉCAPITULATIF DE L'ANNÉE
- RAPPORT D'ACTIVITÉS
- RAPPORT FINANCIER
- RAPPORT MORAL
- À SUIVRE POUR 2021 !
- ELECTION MEMBRES DU C-A COLLÉGIAL



RÉCAPITULATIF

1^{er} AG constitutive Août 2019
Création des statuts + déclarations de l'association +
ouverture compte bancaire

Choix du lieu + dépôts dossiers de subventions +
demande d'agrément CAF + suivi bureau d'étude
+ réunion avec les élus et rencontres des
commerçants + diagnostic participatif + site
internet

Campagne de dons + Signature de bail +
début des travaux

6601€ dépensés 9115€ encaissés
41 adhérents + 298 abonnés Facebook
50 donateurs
44 bénévoles pour le chantier = 300 heures soit environ 2500
€ (valorisation du temps bénévole)



Rapport d'activités

Réunions et rencontres

- 21 réunions (C.A + groupe de travail par thème)
- 5 rencontres avec la CAF
- 6 rencontres avec l'ADRET
- 3 rencontres avec les élus
- 4 réunions avec le projet LEADER

Travaux

- Peinture: les murs de l'entrée, des plafonds, les volets, du bar, de la salle voûtée, de l'espace théâtre, des toilettes...
- Réparation du plafond de la plonge, de la cuisinière, des plafonniers.
- Remise au propre des bars (coffrage bois, banquettes)
- Grand nettoyage (plusieurs aller-retour à la déchèterie, nettoyage et désinfection de la cuisine et du matériel, des toilettes, des salles...)
- 40 bénévoles et plus 300 heures passées sur les travaux en 1 mois.
- Dépôt des autorisations de travaux + ERP en mairie

Subventions

- Etude de préfiguration CAF
- Demande mairie (investissement, fonctionnement, 10% étude de préfiguration)
- Dossier LEADER

Diagnostic participatif

- Diagnostic fait à :
 - Breolibrius (26 participants)
 - sur le marché de Seyne deux fois (18 participants)
 - Forum des asso Seyne (10 participants)
 - Diagnostic avec les institutions et les associations (6 institutions, 14 associations)
 - Diagnostic auprès des Jeunes (collèges et école primaire).

Vie Associative

- 41 Adhérents
- 50 donateurs pour la campagne de don
- Don d'un ordinateur (fondation crédit agricole)
- Dons de matériels (travaux et équipements)
- 40 bénévoles sur le chantier participatif
- Construction de notre projet social et gouvernance



Rapport d'activités

Une impossibilité à ouvrir...

Nous aurions dû ouvrir en novembre 2020 mais le contexte sanitaire a compliqué les choses.

Nous avons tout de même :

1. continué le travail de diagnostic et de construction du projet social avec l'ADRETS
2. organisé deux journées de travaux
3. donné des nouvelles à nos sympathisants sur internet
4. négocié avec les propriétaires une baisse de loyer

L'année 2021 sera celle de notre ouverture !



Rapport d'activités

Des difficultés avec le SDIS et le chauffage

Nous avons déposé en décembre une demande pour être reconnus comme ERP : Etablissement Recevant du Public. Cela inclut une mise aux normes du local. Cette demande est pour l'instant suspendue car l'établissement est totalement inconnu du SDIS et rien n'y a jamais été fait.

Nous avons un gros problème de chauffages !



Rapport d'activités

Vote du rapport d'activités

Qui vote pour ?

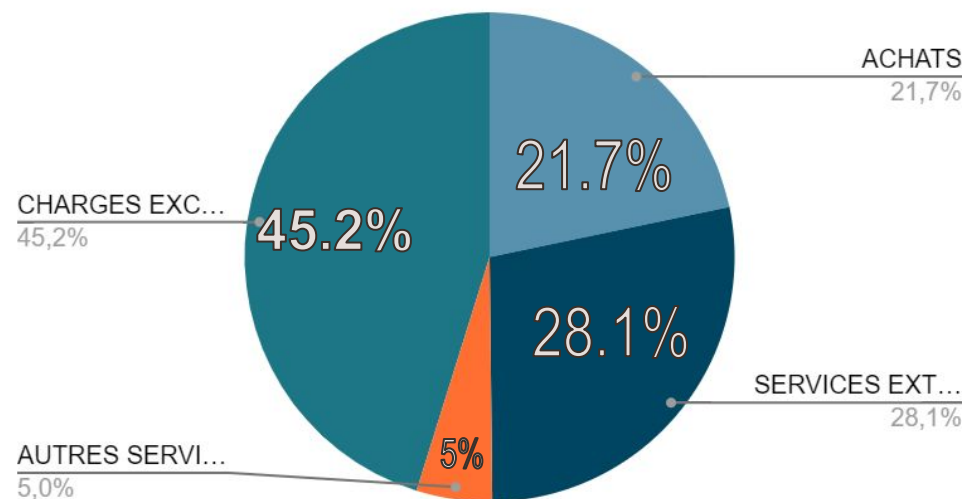
Qui vote contre ?

Qui s'abstient ?

Rapport Financier 2020

DÉPENSES	N
60 - ACHATS	
606-1 Eau , Gaz, Electricité	441,94
605-Achats de matériel, équipements et travaux	915,77
606-3 Petit matériel (<i>entretien, fournitures</i>)	82,90
61 - SERVICES EXTERNES	
611 Sous-traitance générale	0,00
613-2 Locations (loyer+caution)	1400,00
613-5 Location mobilière	0,00
615 Entretien et réparations	328,00
616 Assurances	116,92
618 Documentation	20,00
62 - AUTRES SERVICES	
622 Honoraires	300,00
627 Frais bancaires (sauf agios)	31,16
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES	
671-1 Charges exceptionnelles (Achat Cuisine)	2 996,00
TOTAL DEPENSES	6 601,53
86- Mise à disposition gratuite (aliments, vêtements, locaux, personnel, matériel)	4500
EXCÉDENT	2513,47
TOTAL	13615,00

DÉPENSES

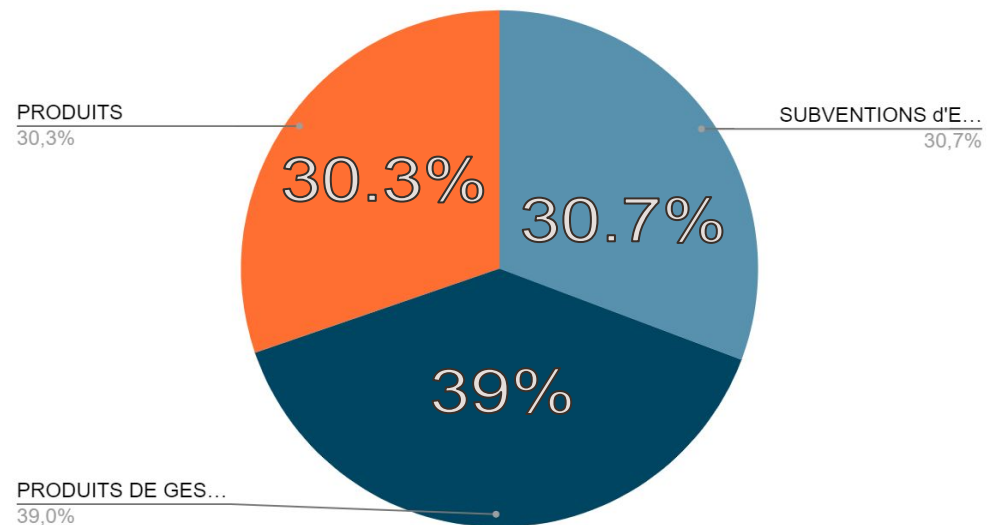


Rapport Financier 2020

RECETTES

74- SUBVENTIONS d'EXPLOITATION	
Commune de Seyne	2800
75- PRODUITS DE GESTION	
756 Cotisations	560,00
758 Autres prêts bénévoles (cuisine)	2996
771- PRODUITS EXCEPTIONNELSv	
771-3 Libéralités perçues (<i>dons, sponsorship</i>)	2 759,00
TOTAL RECETTES	9115
87- Valeur de la mise à disposition gratuite	4500
DEFICIT	
TOTAL	13615,00

RECETTES





Rapport Financier

Budget 2021 – Prévisionnel

CHARGES	Montant
60 – Achats	11 300€
Achats matières et fournitures	10 000€
Autres fournitures (fourn. administratives)	100€
Achats non stockés (électricité, gaz)	1 200,00
61 - Services extérieurs	7 050€
Locations 350 € de loyer (période Covid=200€ pour 3 mois)	3 750€
Entretien et réparation (achat radiateur: 2 à air propulsé =900€ + 2 à inertie =300€ + mises aux normes)	2 500€
Assurance	300€
Documentation	500€
62 - Autres services extérieurs	4 850€
Rémunérations intermédiaires et honoraires	4 000€
Publicité, publication	200€
Déplacements, missions	550€
Services bancaires, autres (affranchissement & télécommunication)	100€
63 - Impôts et taxes	300€
Impôts et taxes sur rémunération, (taxe habitation, ordres ménagères)	300€

64 - Charges de personnel	4 500€
Rémunération des personnels (12 h/semaine sur de Juillet à décembre 2021)	3 650€
Charges sociales	450€
Autres charges de personnel	400€
65 - Autres charges de gestion courante (SACEM)	500€
66 - Charges financières	0€
Intérêts	0€
67 - Charges exceptionnelles	0€
68 - Dotation aux amortissements	953€
Cuisine	509€
Matériel son et lumière	444€
TOTAL DES CHARGES	28 500€

86 - Emplois des contributions volontaires	10 400€
en nature	
860-Secours en nature	
861-Mise à disposition gratuite de biens et service	
862-prestations	
864-Personnel bénévole (20h/semaine)	10 400
TOTAL	10 400€



Rapport Financier

Budget 2021 – Prévisionnel

RECETTES	Montant
70 – Vente de produits finis, de services	5 400€
74 - Subventions d'exploitations	22 600€
Intercommunalité(s) : EPCI6	
Commune(s) : Seyne	5 000€
Organismes sociaux (détailler) :	
CAF 04	17 100€
L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA-emplois aidés)	
Autres établissements publics MSA	500€
Aides privées	

75 - Autres produits de gestion courante	500€
Dont cotisations, dons manuels ou legs	500€
76 - Produits financiers	
78 - Reprises sur amortissements et provisions	
TOTAL DES PRODUITS	28 500€

87 - Contributions volontaires en nature	10 400€
870-Bénévolat	10 400
871-Prestations en nature	
875-Dons en nature	
TOTAL	10 400€

Rapport Financier

Vote du rapport financier

Qui vote pour ?

Qui vote contre ?

Qui s'abstient ?



Rapport Moral

Point sur les subventions et le budget 2021

À ce jour nous avons fait plusieurs demandes de subventions/agrément, voici ou nous en sommes

- Agrément CAF « Espace de vie sociale » Qu'est ce que c'est ?

L'agrément du projet espace de vie sociale est d'une durée de 1 à 4 ans et relève de la responsabilité du conseil d'administration de la Caf. Il permet d'ouvrir droit à la prestation de service « animation locale ». La décision d'agrément se fonde sur un socle de critères précisés dans la circulaire Cnaf n°2012 - 013 relative à l'animation de la vie sociale :

Critères pour obtention de l'agrément	Avancées
Mettre en œuvre une démarche participative dans l'élaboration du projet d'animation globale (habitants, usagers, professionnels, partenaires)	✓ Plusieurs rencontres avec les élus, la population et les commerçants pour présenter le projet dans les grandes lignes
Formaliser les modes de participation effective des habitants et les modalités de gouvernance de la structure ;	✓ Rédaction d'une charte et d'un règlements intérieur
Décliner des axes prioritaires et des objectifs généraux pertinents au regard des problématiques repérées dans le diagnostic social	✓ En cours, nous avons déjà une partie des résultats du diagnostic qui confirme les objectifs préalablement fixés
Favoriser la mixité des publics par des actions familiales intergénérationnelles	Rédaction d'une programmation en cour ✓
S'assurer de la faisabilité du projet social au regard de la capacité technique, financière et budgétaire de la structure	En cour
Garantir l'accessibilité (ouverture à tous, horaires, tarification, etc.)	À Faire
Garantir la cohérence entre le plan d'action et les axes prioritaires et objectifs généraux	À Faire 2021



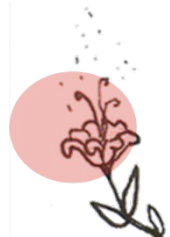
Rapport Moral

Validation des documents

Notre travail sur la gouvernance nous a amené à la création de deux documents :

- nos règles du jeu qui correspondent à notre règlement intérieur, qui viennent compléter nos statuts
- notre charte éthique

Vous pouvez en prendre connaissance et nous faire des retours !



Rapport Moral

Un bref rappel de nos valeurs

- Co-construction et Participation des usagers.
- Convivialité.
- Echange et partage, Ouverture aux autres et rencontre
- Culture, découverte et ouverture au monde !
- L'ouverture à toutes et tous, un lieu intergénérationnel
- Un brin de folie, la nôtre et la votre ! Et la rigueur d'un projet solide
- Un lieu et un projet dynamiques : Emergence / Créativité / Initiatives / Alternatives
- La volonté de transmettre, la pédagogie au cœur de nos actions
- Un but non-lucratif.
- Le respect de chacun.e, du lieu, du voisinage.



Rapport Moral

Quelques mots sur notre fonctionnement

- L'Alternateur est géré par une association collégiale .
- Fonctionnement en cercles de travail Thématique.
 - Suivi du diagnostic dans le cadre de la labellisation Espace de vie sociale
 - Suivi du lieu : chantier, fonctionnement
 - Construction et suivi de la programmation événementielle et d'activités
 - Suivi de la vie associative et lien aux adhérents
 - Suivi administratif, financier, RH
 - Communication et Information
- Toute nos actions s'appuient une éthique que tous les membres du conseil d'administration partage.

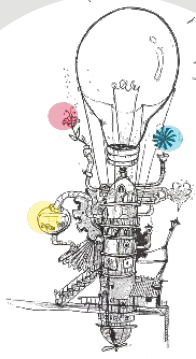
Social

Solidaire

Environnementale

- Ouverture du lieu avec programmation d'ateliers et d'évènements
- Organisation de projections-conférences-débats, expositions et autres animations culturelles et festives
- Mise à disposition d'un centre de ressources et de documentation
- Ateliers collectifs
- Production et diffusion de créations artistiques
- Développement de partenariats et mise en réseau des acteurs
- Agrément « Espace de vie social » avec la CAF
- Projet leader
- Développement de nos activités et partenariats

Election des membres du C-A



AG Extra-ordinaire

Modification des
statuts

Article 4 - Siège social

Le siège social est fixé à :

17, rue du Barri
04140 Seyne

Article 6 - Composition

L'association est composée des :

- Membres adhérents annuels : ils participent activement à la vie de l'association et aux activités régulières. Ils doivent s'acquitter de l'adhésion annuelle. Ils ont le droit de vote à l'assemblée générale.

- Membres adhérents ponctuels : ils participent à un événement ou prennent des consommations dans l'espace café sans avoir d'adhésion annuelle et doivent s'acquitter d'une adhésion ponctuelle. L'activité commerciale de l'espace café n'étant pas fiscalisée, les consommations ne pourront être servies qu'à condition d'être adhérent à l'association.

Article 7 - Admission et adhésion

L'adhésion annuelle valable du 1er septembre au 31 août et ceci, quelle que soit la date de la première adhésion. Le montant en est fixé chaque année lors de l'assemblée générale, et précisé dans le règlement intérieur. L'adhésion ponctuelle est valable une journée.

9.2 Fonctionnement

. Le-a salarié-e peut-être invité-e à participer au CA, sans droit de vote mais avec une recherche de réflexion et d'échange.

Article 10 - Prise de Décisions

En cas d'échec du processus de consentement, la décision est remise à plus tard, ou prise à la majorité des 2/3.

Article 12 - Assemblée Générale Ordinaire

Pour la validité des décisions, l'assemblée générale extraordinaire doit réunir au moins les deux tiers des membres présents ou représentés ayant droit de vote. Si ce quorum n'est pas atteint, il sera procédé une deuxième assemblée convoquée dans la ½ heure qui suit et qui statuera à la seule majorité des présents ou représentés, quel que soit leur nombre.